

Mathilde Thieffin et Cédric Lever  
21 Route du lac  
22530 Caurel  
Tel : 06.98.81.12.81  
Mail : [Mathilde.thieffin@hotmail.fr](mailto:Mathilde.thieffin@hotmail.fr)

A l'attention de Mme Bosse Christine,  
En sa qualité de commissaire enquêtrice

### **Objet : Projet d'un hangar**

Actuellement propriétaire de la parcelle n 806 et 332. Dans le cadre de l'exploitation et de la valorisation de notre terrain d'une superficie de plus d'un hectare nous souhaitons déposer une demande complémentaire à la modification du zonage pour la construction d'un petit hangar dans cette parcelle Section B n° 806 d'une dimension de 15m\*4m comprenant une hauteur de 3m de haut.

#### Présentation du projet :

Le projet consiste à l'implantation d'un bâtiment léger de type hangar, destiné à :

- Stocker le matériel et l'équipement liés à l'entretien du terrain
- Protéger outils et matériaux des intempéries
- Meilleure organisation du terrain et sécurisation de l'espace.

La surface construite reste limitée à 60/70m<sup>2</sup> au regard de la taille totale de la parcelle, ce qui garantit une faible artificialisation du sol.

#### Intégration dans le site :

Le hangar sera implanté de manière :

- A s'intégrer au mieux dans l'environnement naturel et paysager existant.
- Conserver la majorité du terrain en espace naturel

Les matériaux envisagés sont simples, sobres et adaptés à un usage fonctionnel.

#### Implantations du Hangar :

Afin de permettre au projet de s'intégrer au mieux dans son environnement et de minimiser tout impact, nous avons étudié deux options d'implantation sur le plan joint en annexe :

**Variante n°1 :** Implantation en retrait, plus bas dans la parcelle, permettant une visibilité réduite depuis la voirie et habitations voisines, favorisant une intégration discrète dans le paysage.

**Variante n° 2 :** Implantation le long de la propriété en limite de parcelle.

Ces deux propositions ont été conçues dans une logique d'adaptation au site et aux contraintes afin de retenir la solution la plus appropriée d'un point de vue paysager et réglementaire pour faciliter l'instruction du dossier.

Nous restons à votre disposition pour toute précision complémentaire ou adaptation du projet.



Mathilde THIEFFIN  
Cédric LEVER